

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :  
19/05/2020

L'an deux mille vingt et le vingt huit mai à  
19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de  
BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en  
session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous  
la présidence de **Monsieur AMOUROUX Jean-  
Paul**, doyen d'âge

Nombre de conseillers  
En exercice : 15

**Présents** : M. SANS, Mme COURTOUX, M.  
ROQUEBERT, Mme GERARD, M. DESHONS,  
Mme AIMONE-CAT, M. RAMEAU, Mme  
AGUILA, M. LIVOTI, Mme SANDY, M. CELLIER,  
Mme DALLA-ZANNA, M. AMOUROUX, Mme  
GRANGE, M. EVIN.

### D.C.M n° 3-3

**Election du Maire**

**Madame GERARD Sylvie** a été élue secrétaire.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des  
Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il vous est proposé de désigner **Monsieur SANS Christian** pour assurer ces  
fonctions.

S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir  
procéder à l'appel nominal.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.  
Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 7

A obtenu :

Monsieur SANS Christian : 15

Monsieur SANS Christian ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **02.06.2020**

Pour Copie Conforme,

En Mairie, le 29 mai 2020

Maire,

**Christian SANS**

